ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA TERRITORIALISATION ET LA FORMATION - $(\mathrm{N}^{\circ}\ 1930)$

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 13

présenté par M. Benoit, M. Girardin, M. Batut, M. Lamirault et Mme Le Hénanff

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.